

# Sur les plages, ils sont

## Baignade surveillée

Au lendemain d'un dramatique accident de baignade à l'île Charlemagne, à Orléans, gros plan sur les maîtres-nageurs sauveteurs dont la présence au bord de l'eau s'avère indispensable. Attentifs et vigilants, formés et prêts à affronter toutes les situations, ils sont les garants de votre sécurité.

Thomas Hory

**L'**été s'est installé et, comme chaque année, l'envie de se jeter à l'eau a touché la population. Même si, par temps de canicule, le public cherche à se rafraîchir, il est primordial de le faire en toute sécurité.

Sécuriser les baignades ? C'est la mission des maîtres-nageurs. Présents toute l'année en piscines ou sur les plans d'eau naturels en période estivale, ces hommes et femmes œuvrent chaque jour pour le bien-être des baigneurs.

### Des rituels quotidiens ?

Chaque matin, les maîtres-nageurs se doivent de se préparer à d'éventuelles interventions au cours de leur journée de service. Le matériel doit être opérationnel à tout moment.

Tous les jours, les surveillants de la piscine du Palais des sports, à Orléans, réalisent des appels téléphoniques dans le but de vérifier leur ligne directe avec les différents services d'urgence.

Comment peuvent-ils surveiller un espace de baignade durant plusieurs heures consécutives ? Ont-ils des techniques particulières ? « À vrai dire, il n'y a pas vraiment de technique pour rester vigilant pendant plusieurs heures. Certaines journées sont plus difficiles que d'autres. De plus, nous sommes sans cesse confrontés au bruit, à la chaleur et, parfois, aux remontées de chloramines. Nous échangeons régulièrement nos zones de surveillance. Le fait de tourner nous permet de changer de décor et ainsi, d'éviter de saturer », confie un maître-nageur du palais des sports. D'après son expérience, les sur-

veillants de piscine plongeraient plusieurs fois par semaine pour venir en aide à des baigneurs en détresse.

Au cours des dix dernières années, le métier de maître-nageur a connu une évolution. « La demande du public change. Avant, notre rôle était d'enseigner la natation, c'était une question de technique. Aujourd'hui, les usagers de la piscine cherchent à se divertir. Nous devons donc faire de l'animation. Cela fait vingt-cinq ans que j'occupe ce poste et je n'ai jamais réellement été formée à ça. Les gens ne cherchent plus à apprendre à nager, mais seulement à s'amuser à travers des activités comme l'aquabiking ou les vagues de la piscine de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Maintenant, des personnes se rendent à la piscine sans savoir nager, par conséquent, cela nous demande encore plus de vigilance », ajoute la surveillante.

« En toute honnêteté, c'est un job plaisant ! »

Si le métier semble changer en piscines municipales, il reste néanmoins le même au niveau des plans d'eau naturels, comme celui de l'île Charlemagne, à Saint-Jean-le-Blanc.

« En toute honnêteté, c'est un job plaisant. Nous sommes sur la plage, au soleil, tandis que d'autres sont contraints de travailler à l'usine ou dans des bureaux », s'exclame Thibault, jeune sauveteur.

Malgré l'aspect quasi paradisiaque du métier de sauveteur sur plage, les surveillants doivent, à l'instar de leurs collègues en piscine, faire preuve d'un esprit d'analyse tout en gardant leur sang-froid. Ils doivent, continuellement, faire en

sorte que les baigneurs restent dans la zone de baignade autorisée, délimitée par des bouées.

« Il nous faut intervenir lorsque des personnes sortent de la zone de sécurité. Souvent, les nageurs nous disent "je sais nager, il n'y a pas de problème", seulement, en général les personnes se surestiment et n'ont pas conscience du danger. Une fois nous avons dû intervenir car un jeune s'était déboîté l'épaule. Heureusement, lorsqu'il y a un problème, les personnes aux alentours ont le réflexe de venir nous voir [...] Durant les jours de forte chaleur il y avait environ 2.500 personnes présentes sur la plage. Nous devons donc rester attentifs », concluent les nageurs-sauveteurs.

Olivier Geffroy, adjoint au maire d'Orléans, responsable de la sécurité et de la tranquillité publique, tient à rappeler que la baignade en Loire est proscrite depuis l'arrêté préfectoral du 17 août 1966. « Les citoyens doivent se baigner dans les zones spécialement aménagées et surveillées. En période de forte chaleur, il est vrai qu'il est tentant d'aller se baigner dans la Loire. Néanmoins, le fleuve est dangereux ».

En effet, les baigneurs s'exposent à un danger de mort en descendant dans le fleuve. En 2018, l'Agence nationale de Santé publique France a recensé quatorze décès dus à une noyade en région Centre-Val de Loire.

Par ailleurs, même s'il est plaisant de se plonger les pieds dans le fleuve royal, dont le niveau est particulièrement bas cette année, le mieux est de ne prendre aucun risque.

Les bancs de sable ne sont pas toujours solides. Certains sont de véritables sables mouvants. Des intrépides ont déjà été emportés sur plus de cent mètres par un courant riche de tourbillons. Vigilance ! ■



## A vos risques et périls

**SÉCURITÉ.** Les professionnels du sauvetage conseillent de privilégier les espaces de baignade surveillés. En effet, même un nageur aguerri n'est pas à l'abri d'une crampe ou d'un coup de fatigue.

En ce qui concerne les baignades en piscine privée, les spécialistes recommandent également d'avoir quelques notions de natation. Il est également plus sûr de se baigner à plusieurs, afin de prévenir tout risque de noyade, qui, par exemple, peuvent être liés à un malaise, ou à la luxation d'un membre.

Les sauveteurs rappellent également qu'il est important de garder, en permanence, un œil sur les plus jeunes...

